Publié le 8 juillet 2022

« Devenir directeur(trice) d'une Epl ne s'improvise pas »

Le séminaire intitulé « Les premiers pas d'une Epl » porte bien son nom. Depuis une dizaine d'années, la FedEpl propose chaque année une journée dédiée aux nouveaux dirigeants des Entreprises publiques locales pour répondre aux premiers questionnements dans le contexte de prise de fonction, de création ou de mise en activité d'une Epl. Car diriger une Epl ne s'improvise pas, comme l'expliquent ceux qui sont en charge de délivrer les bons conseils.

Il n'est jamais anodin d'assumer, du jour au lendemain, la direction d'une Epl et d'en devenir le(la) directeur(trice) général(e). « En général, les nouveaux dirigeants se concentrent sur les urgences/priorités et la connaissance de la société alors que le statut du directeur général et son mandat nécessitent une réflexion et une connaissance de ce statut en priorité », explique **Marie Courrouyan,** responsable juridique au pôle intermétiers de la FedEpl. Et d'ajouter qu'au-delà des premiers pas, il n'est pas inutile de rafraîchir ses connaissances.

> « Pour un directeur, même installé depuis de nombreuses années à son poste, faire un stop sur son statut est plutôt bienvenu. C'est une manière de se connaître soi-même pour mieux connaître les autres ».

L'Epl ? Un objet difficile à appréhender !

Antoine Colin-Goguel, juriste au pôle des collectivités locales à la FedEpl, confirme les dires de sa collègue : « L'économie mixte est un objet difficile à appréhender lorsque l'on vient du privé ou du public. Il faut pouvoir toucher du doigt la réalité pour mieux saisir l'équilibre entre les deux mondes ». De son côté, **Perrine Gouérec,** chargée de missions développement de l'offre et animations à la

FedEpl, explique que

> « la dimension managériale a été intégrée dans cette formation parce qu'elle est essentielle. Plusieurs chantiers ont été identifiés : le binôme entre le président et le directeur, pas toujours simple à mettre en œuvre ; la manière de communiquer avec ses parties prenantes, de réinterroger les valeurs de l'entreprise pour donner du sens aux collaborateurs et développer une culture d'entreprise forte et vivante ; la transmission et la communication de ses valeurs dans son écosystème et auprès de ses utilisateurs/usagers ».

Aux dirigeants des Entreprises publiques locales de mieux prendre conscience de cette nécessité pour assurer une meilleure gouvernance de l'entreprise et rendre un service de grande qualité.

Dirigeants, la FedEpl vous accompagne

En tant qu'adhérent, vous bénéficiez d'une écoute active et personnalisée sur vos besoins stratégiques et opérationnels : assistance juridique spécialisée en économie mixte, statut du dirigeant, gouvernance, accompagnement managérial, aspects financiers ; notre équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans le cadre de votre prise de fonction et le développement de votre entreprise. Ainsi que pour bâtir des formations sur-mesure pour vos présidents et administrateurs, sensibiliser au management des organisations, et vous former et former vos équipes opérationnelles au management stratégique. Ces services sont proposés par votre Fédération.

Une prochaine rencontre… la FedEpl organisera un prochain séminaire « Les Premiers pas d'une Epl » en 2023.

Pour aller plus loin :

Juridique :

Marie Courrouyan, responsable juridique, pôle intermétiers : m.courrouyan@lesepl.fr

Antoine Colin-Goguel, juriste, pôle collectivités locales : a.colin-goguel@lesepl.fr

Management :

Perrine Gouérec, chargée de missions : p.gouerec@lesepl.fr